

148

DB43

Ligne Grand-Brûlé/Vignan à 315 kV
Boucle outaouaise
Laurentides/Outaouais 6211-09-018

L'ABATTAGE D'ARBRES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE PAPINEAU

PAPINEAU MRC'S TREE CUTTING REGULATIONS

UNE VISION D'AVENIR

LOOKING INTO THE FUTURE



LE PAYS DE L'OR VERT...

Par le biais du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, les Industries James Maclaren fournissent un support continu aux différents projets forestiers qui ont été initiés par la MRC de Papineau.

Par son implication, les Industries James Maclaren reconnaissent le rôle de la MRC de Papineau comme acteur important dans le développement durables de nos forêts.

La MRC de Papineau, dans son schéma d'aménagement révisé, propose une démarche innovatrice qui intègre la protection des paysages sensibles aux normes de conservation et d'abattage d'arbres. Cette initiative représente un pas important vers le développement durable des forêts et vient supporter les autres aspects qui doivent être considérés.

Les nouveaux défis que pose la gestion intégrée des ressources requièrent un nouveau partenariat entre tous les utilisateurs. La MRC de Papineau et les Industries James Maclaren sont fiers d'en faire partie.

James Maclaren Industries, acting through the Forest Resources Enhancement Program, provides continuous support to the various forest projects initiated by the Papineau MRC. By its involvement, James Maclaren Industries acknowledges the role of the Papineau MRC in the sustainable development of our forests.

In its Revised Management Plan, the Papineau MRC envisages an innovative process for integrating the protection of fragile landscapes with conservation and logging standards. This initiative is a major step toward achieving sustainable development of the forest and supports the other aspects to be dealt with, including maintaining a sustainable yield and enhancing wildlife habitats.

Integrated Resource Management poses new challenges, requiring the development of a new partnership among users, and the Papineau MRC and James Maclaren Industries are proud to be part of it.

Les forêts occupent les trois quarts du territoire de la MRC de Papineau, ce qui en fait une des MRC les plus forestières du Québec. La forêt est partout, omniprésente dans nos vies et symbole de fierté régionale. Le milieu forestier est intimement lié à la beauté de nos paysages naturels. Il est aussi le siège d'une foule d'activités importantes pour de nombreuses communautés villageoises.

Principal moteur du développement économique pour la MRC de Papineau, l'industrie forestière génère trois emplois manufacturiers sur quatre dans la région. Pour certaines municipalités à vocation industrielle, c'est plus de 90% des emplois qui reposent sur la mise en valeur des forêts.

Nous avons tous au moins un membre de notre famille, un voisin ou un ami qui travaille à l'aménagement de nos forêts ou encore à la transformation de cette ressource renouvelable.

La forêt privée domine le paysage avec près de 60% de la superficie forestière totale. Plus de 3000

Three-quarters of the Papineau MRC is covered by forest, making it one of the most forested MRCs in Québec. The forest is everywhere, a constant presence in our lives and a symbol of regional pride. The forest is intimately linked to the beauty of our natural landscapes. For many small communities, it is also home to a wide range of activities.

A main engine of economic growth in Papineau, the forest industry generates three of every four manufacturing jobs in the region. In some industry-based municipalities, more than 90% of the jobs rely on forest enhancement. We all have at least one family member, neighbour or friend who works in forest management or processing this renewable resource.

Private forestland dominates the landscape, accounting for close to 60% of the forested area; it is divided among some 3,000 owners - 175 of them are active forest producers.

Public forestland encompasses a little over 40% of Papineau's forested territory, with management entrusted to forestry companies with a long history of commitment to the community.

propriétaires se partagent la forêt privée et 175 d'entre eux sont des producteurs forestiers actifs. La forêt publique, quant à elle, occupe un peu plus de 40% de l'ensemble du territoire forestier de la MRC de Papineau. La gestion et l'aménagement de la forêt publique sont confiés à des entreprises forestières qui sont solidement implantées dans leur communauté.

Chaque année, les entreprises forestières réalisent des travaux d'aménagement sur plus de 3000 hectares de forêt publique et récoltent environ 175 000 mètres cubes (m³) de bois. Tandis qu'en forêt privée, les propriétaires exécutent des travaux sur un peu moins de 500 hectares, mettant ainsi sur le marché plus de 125 000 m³ de bois par année.

La transformation des bois, principalement des espèces feuillues, est assurée par plus d'une vingtaine d'entreprises sur le territoire. Chaque année, c'est plus d'un million de m³ de bois qui est transformé sur le territoire de la MRC de Papineau. On compte, entre autres, cinq scieries d'importance, une usine de pâtes, opérée par les Industries James Maclaren, un complexe régional

Public forestland encompasses a little over 40% of Papineau's forested territory, with management entrusted to forestry companies with a long history of commitment to the community. Each year, these companies develop some 3,000 hectares of public forestland and harvest approximately 175,000 cubic metres of wood.

For their part, owners of private forestland develop a little under 500 hectares, supplying over 125,000 cubic metres of wood to the market.



Each year, some twenty companies located in the Papineau MRC process over a million cubic metres of wood - mainly hardwoods. The group includes five major sawmills, a pulp mill operated by James Maclaren Industries, a regional complex of drying kilns, and businesses involved in secondary processing, including a plant that manufactures hardwood floors.

Beyond the production of hardwood, the forest provides essential wildlife habitat. It also provides a popular environment that supports a multitude of recreational, tourist and resort activities year-round.

de séchoirs ainsi que des entreprises de seconde transformation dont une usine de lames de planchers en bois franc.

En plus de la production de matière ligneuse, les forêts offrent des habitats indispensables pour la faune. Les forêts procurent aussi un environnement très recherché qui supporte, tout au long de l'année, une multitude d'activités récréo-touristiques et de villégia-ture.

L'usage polyvalent des ressources forestières et la cohabitation d'utilisateurs de plus en plus nombreux ne peuvent se faire sans avoir une base commune. Cette base, c'est le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Papineau.

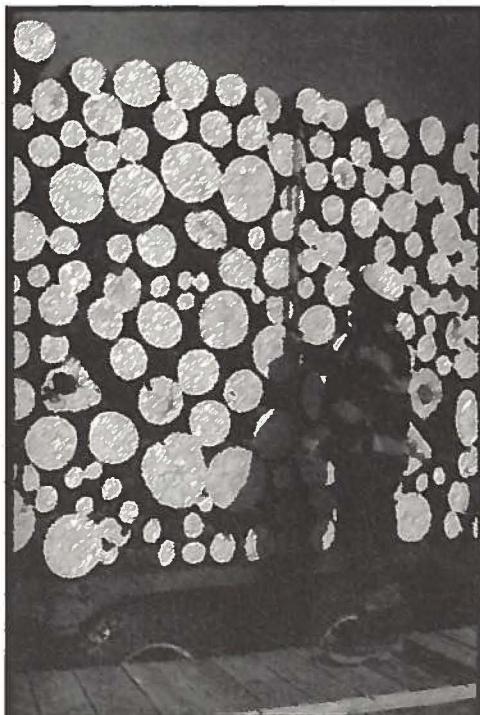
Consciente de l'importance des ressources forestières pour l'ensemble de la communauté, la MRC de Papineau a intégré dans son schéma d'aménagement révisé des orientations et des normes qui favoriseront un développement durable des forêts privées.

Le schéma se veut donc, un outil qui permettra d'harmoniser le développement des potentiels industriel, faunique et récréo-touristique de ses forêts.

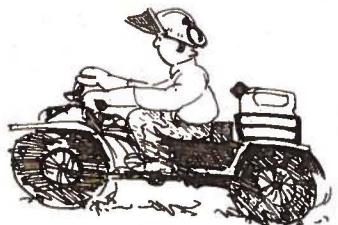
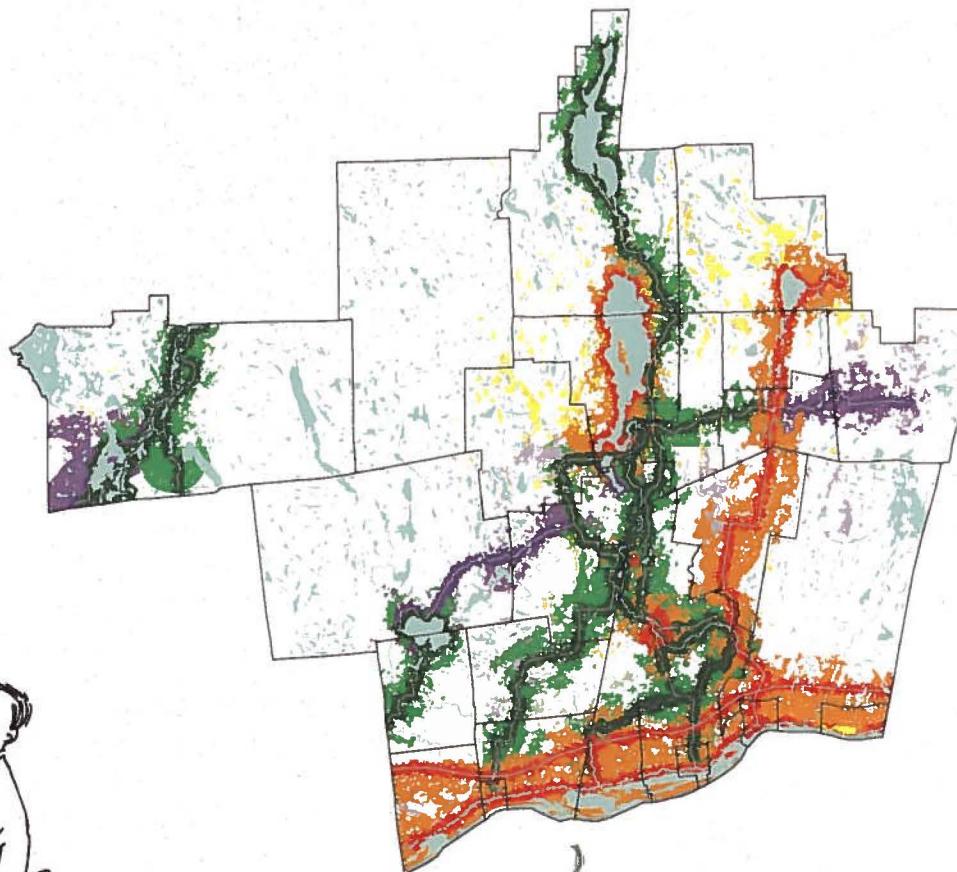
Multiple uses of forest resources and the increasing number of users cannot coexist without a common base - the Papineau MRC's Revised Management Plan.

Aware of the important role of forest resources in the community, the Papineau MRC has included directions and standards that will encourage sustainable development of private forestland in the Revised Management Plan.

The Plan was thus designed as a tool for harmonizing development of the forest's industrial, wildlife, recreational and tourist potential.



PAYSAGES SENSIBLES DES SECTEURS D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE



Catégorie 1
Sauvegarde
de l'encadrement visuel

- 60 à 500 m
- 500 m à 3 km
- plus de 3 km

Catégorie 2
Altération modérée
de l'encadrement visuel

- 60 à 500 m
- 500 m à 3 km
- plus de 3 km

Catégorie 3
Altération acceptable
de l'encadrement visuel

- 60 à 500 m
- 500 m à 3 km
- plus de 3 km

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

Le schéma d'aménagement révisé représente l'aboutissement d'une longue démarche de concertation entre les Élus/ es, la population et tous les autres intervenants du milieu. Cette concertation a permis d'intégrer au schéma une vision avant-gardiste du développement durable des ressources forestières.

En effet, la MRC de Papineau propose dans son schéma des normes innovatrices qui s'appliquent à la conservation et l'abattage d'arbres sur son territoire.

En introduisant ces normes, la MRC de Papineau a pris soin de ne pas nuire aux activités forestières réalisées par les propriétaires de boisés. L'aménagement des boisés privés constitue une source très importante de revenus qui favorisent l'économie locale et régionale.

En fait, ces normes ont été élaborées par des spécialistes de l'aménagement dont le but est de favoriser un aménagement durable de la forêt tout en préservant la qualité des paysages naturels.

The Revised Management Plan is the fruit of a lengthy consensus-building process involving elected officials, the community and all other stakeholders. The process produced a plan that incorporates a forward-looking vision of sustained forest development.

Indeed, the Revised Management Plan sets innovative standards applicable to the conservation and logging of trees on Papineau MRC territory.

In introducing these standards, the Papineau MRC was careful not to bring on adverse effects on the forest activities of woodlot owners. The development of private woodlots represents a significant source of income that stimulates the local and regional economies.

The standards were drawn up by land management specialists with the aim of encouraging the sustainable development of the forest while preserving the quality of the natural landscape.



LA CARTOGRAPHIE DES PAYSAGES SENSIBLES

La cartographie des paysages sensibles a permis d'identifier 3 catégories de secteurs d'intérêt esthétique (voir les pages centrales). Pour chacune de ces catégories, on a associé un objectif de qualité visuelle.

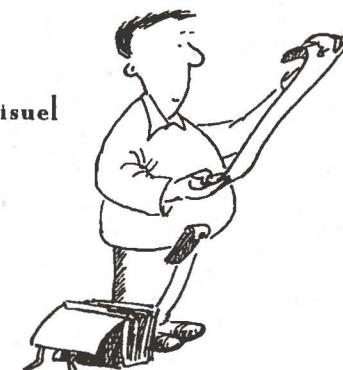
Catégorie 1
Sauvegarde de l'encadrement visuel

Catégorie 2
Altération modérée
de l'encadrement visuel

Catégorie 3
Altération acceptable
de l'encadrement visuel

Chaque catégorie a ensuite été divisée en zone de perception.

Environnement immédiat	0 à 60 m
Avant plan	60 à 500 m
Moyen plan	500 m à 3 km
Arrière plan	plus de 3 km



Category 1
Preservation
of the visual context

Category 2
Moderate alteration
of the visual context

Category 3
Acceptable alteration
of the visual context

Each category was then divided into perception zones.

Immediate environment	0 to 60 m
Foreground	60 to 500 m
Middle ground	500 m to 3 km
Background	over 3 km

En effet, la distance qui sépare un observateur d'un paysage influence la façon dont il perçoit les perturbations. Une coupe forestière que l'on aperçoit dans l'environnement immédiat altérera davantage le paysage que si elle se trouve à l'arrière plan.

The distance separating observers from a landscape influences their perception of disruptions in it. Tree harvesting in the immediate environment will alter the landscape more than if it occurs in the background.

Les normes de conservation et d'abattage tiennent compte de la distance d'observation. À l'intérieur des trois secteurs d'intérêt esthétique, les pratiques forestières pouvant créer des impacts visuels sur les paysages sont donc encadrées par une réglementation municipale souple.

L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur municipal joue un rôle très important puisqu'il agira à titre de personne-ressource auprès de ceux et celles qui désirent abattre des arbres. L'inspecteur est en mesure de guider le propriétaire en lui fournissant toutes les informations nécessaires pour l'obtention d'un certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres.

Dans les centres villageois, la réglementation prévoit la délivrance d'un certificat pour la coupe d'un arbre ou plus. Ailleurs sur le territoire, le propriétaire doit se procurer un certificat s'il souhaite couper une superficie égale ou supérieure à un hectare par période de 12 mois.

En appliquant la réglementation, l'inspecteur municipal contribue activement au développement durable de nos forêts privées.

Conservation and harvesting standards take observation distance into account. Within the three categories of aesthetic interest, forest practices likely to have a visual impact on the landscape are regulated through flexible municipal by-laws.



Municipal inspectors play an important role, acting as contact persons for those wishing to fell trees.

Inspectors can guide owners by providing the necessary information about how to obtain a certificate of authorization to cut trees.

In built-up areas, municipal by-laws cover the issue of certificates for cutting one or more trees.

Elsewhere in the region, owners must obtain a certificate when they want to harvest trees on an area of one hectare or more during a 12-month period.

In applying the regulations, municipal inspectors actively contribute to the sustainable development of our private forestlands.

Municipalités de la MRC de Papineau Papineau MRC's Municipalities

Boileau
Bowman
Chénéville
Duhamel
Fassett
Lac-des-Plages
Lac-Simon
Lochaber Canton
Lochaber-Partie-Ouest

Mayo
Montebello
Montpellier
Mulgrave-et-Derry
Namur
Notre-Dame-de-Bonsecours Nord
Notre-Dame-de-la-Paix
Papineauville
Plaisance

Ripon Canton
Ripon Village
Saint-André-Avellin
Sainte-Angélique
Saint-Émile-de-Suffolk
Saint-Sixte
Thurso
Val-des-Bois

POISSON
BLAISE
Participation et réalisation / Concept & Creation:

Illustrations / Drawings:

Photographies / Photographs :

Traduction / Translation :

Service de la planification et de
l'aménagement de la MRC de Papineau

Raymond Bonin, Plum'Art Inc.

MRC de Papineau
Industries James MacLaren Inc.
Ministère des Ressources naturelles

Madeleine Reid, Quo



maclaren des gens de ressources

membre de forsterie noranda



Réalisé grâce au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 1997-1998
du ministère des Ressources naturelles du Québec

